Un mot du traitement moral : tribut académique présenté et publiquement soutenu à la Faculté de médecine de Montpellier, le 9 juillet 1838 / par Ferdinand Milliet.

Contributors

Milliet, Ferdinand. Royal College of Surgeons of England

Publication/Creation

Montpellier : Impr. de Boehm, 1838.

Persistent URL

https://wellcomecollection.org/works/dzambs8q

Provider

Royal College of Surgeons

License and attribution

This material has been provided by This material has been provided by The Royal College of Surgeons of England. The original may be consulted at The Royal College of Surgeons of England. where the originals may be consulted. This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection 183 Euston Road London NW1 2BE UK T +44 (0)20 7611 8722 E library@wellcomecollection.org https://wellcomecollection.org

UN MOT

DU

Nº 78.

18

TRAITEMENT MORAL.

-0-

Tribut Académique

Présenté et publiquement soutenu à la Faculté de Médecine de Montpellier, le 9 juillet 1838;

PAR

Ferdinand MILLIET,

de Montpellier,

Chirurgien militaire.

POUR OBTENIR LE GRADE DE DOCTEUR EN MÉDECINE.

J'ai cru qu'en publiant cette espèce de profession de foi, c'était m'imposer d'une manière plus forte encore l'obligation sacrée de ne jamais y manquer ; c'était me rattacher à des principes dont je rongirais de m'écarter, après avoir donné à l'adoption que j'en fais, tout l'éclat de la publicité. (M.-A. PETIT.)

Montpellier.

IMPRIMERIE DE BOEHM ET C^e, ET LITHOGRAPHIE. 1838.

A la mémoire

DE MAANERE.

Puis-je faire un pas dans la science, sans donner une larme à celle dont l'amour et la joie seraient ma plus douce récompense !

in Jamin's monquer: ""their no retunder have principal de for renginaria de relicenter , aprile acoust donnel h Fulquit and for field, ford filered with publicled (F. (186-16, 19 max)

F. MILLIET.

La restance de service les Dissertations qu'il pres à leurs auteurs manification.

81

TRAITEMENT MORAL.

idtes : elle doit uqour voir , regarder

TOM RU

CONSIDÉRATIONS PRÉLIMINAIRES.

AVANT pour base le sentiment le plus impérieux de la nature, celui qui, né le premier, s'éteint aussi le dernier, le sentiment de la conservation individuelle, la médecine remplit une haute mission dans la société humaine. Pour en être digne, elle doit pouvoir répondre à tous les cris de la douleur, et pour les entendre tous, elle doit voir l'homme dans toutes ses manières d'être.

On la nomme science de l'homme; c'est tout dire, pourvu que l'on admette que le mot science signifie ici, plus que connaître, savoir; ou plutôt, que savoir l'homme, c'est quelque chose de plus que savoir les autres êtres, et cela, parce que la science a la valeur relative que lui donne l'être dont elle s'occupe, et que l'être homme doit être vu, compris et aimé, ayant en lui matière ou substance, intelligence et sentiment. Alors, la science de l'homme a trois faces bien distinctes : elle doit, pour voir, regarder à la fois avec trois yeux, qu'on me passe l'expression, qui correspondent aux trois facultés que nous avons pour nous mettre en rapport avec nos semblables, et qui sont :

La sensation, par laquelle nous percevons matériellement, physiquement;

L'intelligence, par laquelle nous apercevons pirituellement, métaphysiquement.

Le sentiment, par lequel nous concevons sympatiquement, moralement.

Ainsi comprise, la médecine embrasse tout l'homme; j'y trouve un mode matériel, rationnel et moral. De même que le tout, homme, le tout, science de l'homme, doit résulter de l'harmonie de ces trois modes. Ceci n'est point une vaine spéculation de l'esprit: partout en médecine, dans l'étude et dans l'application, ces trois modes se présentent comme une nécessité. Pour le prouver, posons le problème médical ; il nous sera facile de les retrouver dans les termes et dans la solution.

De la recherche des causes, de l'observation des symptômes que les *sens* saisissent, que la *réflætion* apprècie, et que le *sentiment* conçoit, on déduit la nature et le siège des maladies. Et quand il faut conclure, on arrive à un procédé, à un agent que les sens ou le raisonnement justifie, ou bien, on recourt à une influence morale que le sentiment suggère.

La grande et universelle loi de la médecine, c'est l'emploi éclairé de ces trois choses, simultané ou alternatif selon les cas. Guérir, tel est le but, et plusieurs voies y conduisent. Je considère la médecine morale comme une de ses voies, aussi sure, aussi réelle que les deux autres ; et, sans lui accorder plus de valeur qu'il ne faut, je la crois une des branches essentielles de l'art, parce qu'il n'y a pas hostilité dans le domaine médical, il y a communauté de but avec diversité de moyens; et lorsque, de l'aveu de notre époque, les questions religieuses, politiques, scientifiques, sont des questions de lien, d'harmonie. on ne saurait refuser aux moyens matériels, rationnels et moraux de la médecine, la puissance de s'harmoniser entre eux. Il y a plus; c'est que, quel que soit celui de ces moyens que vous lui enleviez, elle reste incomplète ; elle devient inhabile à répondre à toutes les douleurs, qui ont autant de sources que l'homme a de manières d'être : nous avons dit que le sentiment était l'une d'elles.

Du temps d'Hippocrate et jusqu'à Charlemagne, on appelait *medicus*, l'homme qui se vouait à l'art de guérir, et dans cette dénomination étaient compris le médecin, le chirurgien et le pharmacien d'aujourd'hui. Les premiers français appelèrent aussi e. avec la même extension myres (de mederi), ceux qui exerçaient cet art. Ce ne fut que sous le règne de Louis VII, vers 1180, que cette signification si générale commença à être restreinte, à ce que l'on entend de nos jours par médecin. Pour moi, si l'on me demandait la valeur que j'attache à ce mot, je dirais, fidèle à mon principe, que le médecin, naturæ minister et interpres, est celui qui emploie pour soulager les maux de ses semblables, le plus d'industrie, le plus de science et le plus d'amour ; c'est l'heureuse combinaison de ces trois modes de guérison qui constitue le médecin complet, vir bonus medendi peritus, qui, ayant ainsi plusieurs cordes à son arc, sait les faire vibrer à propos.

N'est-il pas évident, quand on songe à la nature de l'homme, que le médecin devra toucher le malade avec ses sens, son esprit et son cœur; et, pour parler du dernier, qui est celui qui me préoccupe, supposons qu'il se taise, que le sentiment et l'amour refusent leurs secours à la médecine, alors, je le répète, elle est incomplète, et son flambeau porté sur le vaste tableau où les maux de l'humanité étalent leur hideux cortège, éclairera bien la douleur physique, mais laissera dans l'ombre la douleur morale, qui, pour occuper le fond, n'y est pas tracée de traits moins profonds.

Sachons donc contre la douleur, cet infatigable tyran de notre espèce, nous armer de tous nos moyens; et, puisqu'il en est un, puisé dans le sentiment, dans l'amour, reconnaissons que la médecine morale qu'il enseigne et qu'il guide, est une face importante de l'art.

Je n'ignore pas que la plupart des médecins, si on les interroge, diront qu'ils avouent ce principe; et, cependant, beaucoup l'oublient dans la pratique. Ils commencent toujours par les médicamens, et n'ont recours aux moyens moraux, quand ils y songent, que lorsque l'inutilité de tous les autres les y force. C'est le contraire qui devrait peut-être avoir lieu; et, dans tous les cas, l'influence morale doit être employée concurremment.

Buffon a dit : « Le premier pas que nous ayons à » faire pour parvenir à la connaissance de l'homme, » est de reconnaître nettement la nature des deux » substances qui le composent.» Qu'il nous soit permis d'ajouter, le premier pas que le médecin ait à faire dans l'étude et dans le traitement des maladies, est de reconnaître l'influence puissante que ces deux substances exercent l'une sur l'autre, et d'en tenir compte. Est-il, en effet, quelque émotion vive de l'âme qui n'opère des changemens plus ou moins sensibles dans l'exercice des fonctions vitales? Est-il quelque maladie du corps un peu grave, qui ne modifie, à son tour, les phénomènes de l'intelligence ? Je me garderai de prendre la question sous un point de vue aussi large. Vouloir prouver tous les rapports qui existent entre les forces vitales et les facultés intellectuelles et morales; vouloir expliquer surtout

comment ces rapports ont lieu, serait une entreprise interminable et téméraire. Je prends donc le fait de leur réciproque influence comme accepté, persuadé que même de plus habiles, s'ils me font grâce des hypothèses, me ramèneront toujours aux exemples, et me diront pour toute solution : Possunt quia posse videntur.

Pour les faits qui démontrent l'influence que l'état physique exerce sur la puissance intellectuelle et morale, ils sont si communs, si avérés, que cette connaissance est vulgaire et me dispense de citations. L'influence que, à son tour, l'âme en ses mouvemens exerce sur l'organisation, n'est peut-être pas moins reconnue; mais on porte généralement beaucoup moins d'attention sur les faits qui prouvent le parti qu'on peut en tirer. Ainsi, tous les médecins sauront et se rappelleront qu'ils peuvent calmer un accès de fureur par l'abstinence, les saignées et autres débilitans, tandis que beaucoup oublieront qu'ils peuvent quelquefois guérir et souvent soulager le corps, en s'adressant à l'esprit et au cœur.

Cependant, la puissance d'action de ces sentimens complexes que l'on nomme passions, a été hautement proclamée dans les écrits d'Hippocrate, de Galien, de Sydenham, de Tissot et de plusieurs autres. Il ne faut d'ailleurs qu'ouvrir les nosographes, pour les voir figurer à chaque description, comme cause ou complication. Comme moyen curatif ? Les auteurs sont remplis d'exemples, épars, il est vrai, mais qui font autorité, dès qu'on les embrasse du même coup-d'œil. Ainsi que l'a dit un savant professeur (1), quand on voit des cures presque merveilleuses, des fièvres intermittentes rebelles, des chloroses, des hystéries, cédant à la joie, à l'amour, à la crainte; le fils de Crésus, guéri d'une mutité par le désir de sauver une tête chère; un jeune Anglais, rappelé d'une extase, par la permisson qu'on lui accorde d'épouser sa maîtresse ; un homme passionné pour le jeu, tire d'une apoplexie par la proposition d'une partie de piquet; un avare, réveillé d'une léthargie par le son d'une poignée d'écus que son médecin jette sur une table; une malade de l'Hôtel-Dieu de Paris, agonisante, recouvrant ses forces par la frayeur que lui cause l'incendie de cet hôpital, et mille autres faits de cette nature ; on est tenté d'appliquer aux passions ce que Le Tasse disait d'Ismen :

Che trar di sotto ai chiusi marmi Può corpo estinto , et far che spiri e senta.

Employé depuis bientôt dix ans dans les hôpitaux militaires, où les malheureux se touchent de si près, que l'on peut, avec cette chaîne continue de douleurs, puiser des enseignemens que l'on ne pourrait atteindre avec quelques faits isolés, j'ai pu apprécier le rôle des affections morales comme cause, mais surtout comme moyen prophylactique et curatif. Loin de penser aujourd'hui qu'on l'ait exagéré, en

2

(1) M. Lordat.

9

leur attribuant les deux tiers de nos maladies, je crois de plus qu'elles peuvent nous fournir les deux tiers de nos remèdes, et sans dire avec Montaigne, que les succès des médecins ne sont dûs qu'à la créance du patient, et que l'effet de l'imagination supplée à l'imposture de leur apozème, je dois m'avouer que ce ne sont pas toujours les médicamens qui guérissent les malades, et que les moyens moraux qui s'adressent aux passions : tels que de sages conseils, des discours qui éclairent la raison, et plus que tout, des témoignages d'amitié qui arrivent au cœur, sont de puissans moyens de les rendre à l'espérance et à la vie. Napoléon, qui avait si profondément étudié le moral des hommes. ne fut-il pas inspiré de cette idée, quand il toucha les pestiférés de Jaffa ? Desgenettes, s'inoculant le fléau en face de l'armée, ne guérit-il pas plus de malades, que les médicamens employés jusque-là?

Ce souvenir historique me fait songer à l'Orient et à sa pratique médicale. Tout en sachant comprendre le magisme qui en fait la base, pouvons-nous nier et regarder comme également absurdes, tous les résultats curatifs obtenus dans ce pays, à l'aide de l'empire exercé par les croyances religieuses, par la mise en jeu des deux sentimens les plus puissans sur le cœur humain, la crainte et l'espérance? Je ne crois en rien porter atteinte à la dignité de notre profession, si je dis que ce que nous nommons *la con fiance* et l'influence qu'elle nous donne sur le malade, ne diffère pas autant de la pratique orientale qu'on pourrait bien le croire. D'abord, nous nous adressons généralement aux mêmes passions, à la crainte, à l'espérance; et, s'il y a dans les moyens la différence que devaient y apporter nos idées religieuses et notre civilisation, on peut cependant penser que calmer une passion, remplacer une passion par une autre, cela sous l'influence exercée d'homme à homme par le regard, les paroles, les actions, c'est pratiquer une sorte de *charme*. On me permet bien d'admettre, par anticipation, que la confiance et l'influence qu'elle donne, sont de puissans moyens; c'est en les négligeant, que l'on pourrait donner de la valeur à ce vulgaire reproche : les médecins ne sont pas assez sorciers.

Comment, d'après tout ce qui précède, doit être compris et pratiqué le traitement moral ? En dehors de l'ensemble des préceptes et des faits qui forment, en quelque sorte, le matériel et la doctrine de l'art de guérir, toutes les ressources que l'esprit et le cœur peuvent créer pour établir un contact plus immédiat entre le médecin et le malade, méritent le nom de médecine morale; lenr application, c'est le traitement moral. Pour qu'on ne se trompe pas sur la pensée qui a présidé à ce court travail, il faut que je dise le sens et les limites que je lui donne ; je n'ai point prétendu l'appliquer spécialement aux maladies de l'esprit, ni à aucune maladie en particulier; mais, au contraire, à l'état pathologique en

général. Un homme est malade : que doit faire le médecin, pour ne point faire naître, et guérir, s'il le peut, les souffrances de l'âme, en même temps qu'il s'occupe du corps? La réponse à cette question, c'est mon traitement moral. Étudier le moral, s'adresser aux passions, les exciter ou les modérer sagement; voilà en quoi il consiste. Mais, pour l'employer avec succès, il faut au médecin des qualités qui lui méritent la confiance et attirent la sympathie; il faut qu'il aime son malade et qu'il s'en fasse aimer. J.-J. Rousseau a dit, au milieu de ses plus virulens sarcasmes contre la médecine : « J'ai peu de foi en la » médecine des médecins; mais j'en ai beaucoup dans celle des amis. (Confess.) » Si je l'osais, je préférerais nommer celle dont je m'occupe, médecine sympathique (1), dans ce sens que, née du sentiment, elle répond au sentiment. Ces derniers mots font bien prévoir qu'elle n'est guère susceptible de règles, et ne peut pas être écrite en aphorismes : tantôt me bornant à de vagues indications, tantôt descendant à des détails qui pourront paraître minutieux, c'est implicitement dire que ce genre de traitement est, plus que tout autre, une affaire de tact et d'inspiration ; c'est surtout, en fait de médecine morale, qu'il serait vrai de dire qu'elle est la science du moment et le talent de l'occasion. Cependant, pour ne

(1) Avec le docteur Astrié. (Les trois Médecines.)

pas trop m'éloigner de la forme sévère qui appartient aux écrits de la nature de celui-ci, j'y fais, à grand effort, entrer trois divisions : la première, *Indications générales*, comprend les qualités morales du médecin, l'étude du moral du malade, et l'attention qu'il mérite; dans la seconde, j'examine la valeur pratique de quelques passions; dans la troisième, enfin, j'ai rassemblé quelques exemples.

Première Partie.

INDICATIONS GÉNÉRALES.

Qualités morales du médecin. — L'homme devenu malade et offeri aux regards de l'observation médicale, s'y révèle dans toutes ses faiblesses et ses douleurs. En proie à la souffrance physique, effrayé par l'idée du danger, alarmé sur ses intérêts les plus chers, épouvanté quelquefois par l'idée de la mort, son esprit se trouble et s'aigrit, ses idées se bouleversent, son courage fuit, sa volonté s'altère et devient bizarre, et sa confiance indécise ne sait encore à quoi se rattacher. C'est alors que le médecin doit trouver dans son âme la douceur pour captiver la confiance, et l'opposer aux emportemens; la patience, pour supporter les bizarreries et les caprices; la fermeté, pour exiger du malade ce qui peut lui être utile; le courage, pour ne point se lasser du dégoût qu'il peut inspirer; mais surtout la sensibilité, pour savoir s'attendrir sur ses peines et les comprendre, pour en soulager le fardeau en le partageant avec lui, et l'éloquence et la philosophie du cœur, pour le rassurer sur ses craintes en lui offrant d'adroites consolations.

Telles sont les qualités morales nécessaires à celui qui se voue à l'art de guérir : elles doivent être d'autant plus étendues, que ces qualités s'altèrent avec le temps, et que, pendant que la main devient sure par l'exercice, le jugement solide par l'expérience, la sensibilité s'émouse, le cœur perd de sa délicatesse, et devenu sourd au cri de la douleur, tarit au préjudice du malade, une source de puissans secours. Cet écueil est surtout à redouter pour ceux qui exercent depuis long-temps dans les hôpitaux : « En voulant » fortifier leur cœur, ils l'endurcissent; ils prennent »l'indifférence pour la fermeté, la précipitation » pour l'habileté ; ils perdent peu à peu cette douceur » aimable, compatissante, qui a tant de prix aux yeux » de l'homme malade : semblables à ces buyeurs de » profession que les doux parfums de vin ne touchent » plus, ils ne sont plus émus par des souffrances mé-» diocres; pour exciter leur intérêt, il faut des maux »qui déchirent ou qui tuent; sur tout le reste leur »attention est refroidie, leur âme est fermée, et, » comme un bruit violent et répété ôte à l'oreille la

» faculté d'entendre, leur cœur perd celle de sentir » au milieu des cris multipliés de la douleur (1). »

Trop de médecins, quand ils approchent l'homme malade pour offrir leurs moyens de secours, oublient qu'il est composé de corps et d'âme, et que, comme c'est la dernière qui juge le danger, c'est elle qui a besoin d'être rassurée. Le malade comprend et apprécie mieux les qualités morales que la science : elles sont donc, plus qu'on ne le pense, un moyen de succès. Le moment le plus favorable pour les faire valoir, est celui où, pour la première fois, le médecin visite ou reçoit celui qu'il doit soulager. Chez ce dernier, un trouble moral quelconque accompagne toujours cette première entrevue, se figurant généralement le danger aussi grand qu'il peut-être; et, ne sachant encore quelles bornes donner à ses espérances ou à ses craintes, il est prêt à s'abandonner à celui qui est appelé à le secourir, pourvu qu'il découvre en lui des qualités qui éveillent sa sympathie. C'est le moment de prendre une influence morale, dont les effets salutaires seront appréciés dans tout le cours du traitement (2). J'ai fait souvent

(1) Citation de Petit (de Lyon), par M. le professeur Serre. - Clinique 1837.

(2) Cette influence morale est si marquée chez certains malades, que l'on voit les substances les plus inertes acquérir pour eux les vertus que leur assigne le mécette remarque chez les soldats, le premier jour qu'ils sont reçus dans nos hôpitaux, Les réponses qu'ils font aux questions qu'on leur adresse, sont souvent interrompues par l'examen qu'ils font de votre personne. Moins à même encore que les autres classes de malades de comprendre comment vous pouvez leur être utiles par la science, c'est votre cœur qu'ils cherchent dans votre extérieur, vos manières, vos paroles. Alors, il faut, tout en les interrogeant sur leurs maux, les entretenir de nos soins, de nos espérances, et leur parlant en ami et en frère, leur ménager la douce illusion de se croire encore au sein de leur famille. S'il est permis à quelqu'un de s'écouter parler, de peser ses actions, ses gestes, c'est sans doute au médecin dans cette circonstance : je dis plus, il doit le faire, parce que tout est saisi et interprété par le malade, et produit, selon les cas, un effet moral facheux ou favorable.

Étude du moral. — Le médecin qui possède les qualités dont j'ai parlé, est déjà dans d'excellentes conditions pour l'application et le succès du genre de traitement qui m'occupe. Il importe cependant qu'il y joigne une étude attentive du moral de son malade, parce que, sans cette étude, son cœur pourrait

decin. Hoffmann parle d'un médecin très-connu, qui purgea et guérit son malade, avec des pilules de mie de pain qu'il lui administra comme purgatives. l'induire à d'aussi graves erreurs, que le font quelquefois les sens et l'intelligence pour l'application des moyens matériels et rationnels. A quoi servirait-il, par exemple, que sa sensibilité le portât à rassurer sans cesse sur le danger de sa maladie, le nostalgique qui ne songerait qu'à ses affections de patrie ou de famille? et de quelle utilité serait-il, au contraire, d'entretenir de l'espoir de revoir son pays, un malade qui, l'ayant oublié, ne serait occupé et affecté que des suites probables de son état?

La valeur de l'observation se fait aussi bien sentir dans la branche de la médecine dont nous parlons, que dans toutes les autres; elle est peut-être plus difficile encore ici qu'ailleurs, et mérite d'autant plus de soins. Rien n'est indifférent, quand il s'agit d'acquérir la science morale de son malade, science qui cherche à sonder les replis les plus secrets de son âme, pour y chercher la pensée et le sentiment. Heureusement le moral, les sentimens moraux ont généralement des expressions extérieures. Je donne au mot expression, faute d'un autre qui dise mieux ma pensée, un sens général qui comprend toutes les manières dont l'homme intérieur se manifeste au dehors. Ainsi ce ne seront point seulement les paroles, mais encore les modifications de la voix, l'expression de la physionomie, l'attitude du corps, qui pourront apprendre au médecin quelles sont les idées, les sentimens dominans de son malade, et les sources de l'affection morale. Je ne prétends point

3

dire comment il faudra examiner chacune des facultés de l'âme. Je veux indiquer seulement les bases les plus importantes de l'étude du moral des malades.

La volonté qui est le phénomène par lequel l'âme se détermine à agir, devient, chez les malades, une de ses facultés les moins énergiques; c'est uue puissance le plus souvent captive, parce que la maladie jette leur âme dans une sorte de fluctuation et de vague, qui fait qu'il n'y a plus de volonté forte, que celle qui est produite par les sentimens qui les agitent. Observer, chez un malade, jusqu'à quel point la volonté est capable de céder à la puissance des passions, et quelles sont celles qui lui impriment sa direction, c'est prendre idée de son *caractère*, physionomie de l'âme ou du moral, volonté mise en action, dont l'étude attentive fournira au médecin les lumières les plus sûres pour le diriger dans le traitement moral.

Une des facultés qui mérite le plus d'attention, quand on étudie le moral du malade, c'est l'imagination: c'est elle qui crée des images, des situations nouvelles; c'est elle qui met en scène les faits déposés dans la mémoire; elle fait pour eux l'office de la peinture, mais un office souvent infidèle, puisqu'elle leur imprime une foule de changemens et de modifications. Elle mérite d'être étudiée à ce double titre, qu'elle est souvent cause de mouvemens désordonnés de l'âme, qui peuvent être aussi funestes que ceux du corps, et que, d'autre part, en sachant à propos la mettre en jeu, le médecin aura la consolation de la voir quelquefois devenir un moven curatif.

C'est par l'étude du moral que l'on découvrira si l'affection de l'âme a pu amener l'affection physique; ou bien, si elle lui a succédé, si elle en est la suite, la conséquence; ou bien encore, si elle constitue à elle seule l'état pathologique, comme cela arrive, par exemple, dans une certaine classe d'hypochondriaques. L'importance de cette distinction est évidente; car il est clair que, dans le premier cas, le traitement moral devra l'emporter dans le traitement général, qu'on ne doit point le négliger dans le second, et qu'il devra tout faire dans la dernière hypothèse.

Dans le cas où l'affection morale se développe sous nos yeux, pendant le cours de la maladie, nous devrons mettre beaucoup de soin à en rechercher la cause première, et à voir si le malade la trouve en lui-même comme inhérente à sa nature d'être doué de puissance intellectuelle et morale, c'est-à-dire, si elle résulte de l'attention qu'il donne à son état, de la mémoire qu'il conserve des conditions de bien-être dont il jouissait avant d'y être tombé, de l'imagination qui lui en peint les suites en couleurs plus ou moins sombres; ou, si l'affection est produite fortuitement par les personnes ou les choses qui environnent le malade, et sans lesquelles elle n'eût point paru. Il est facile de comprendre la différence que ces deux cas apporteront dans la traitement moral.

Dans le premier, les ressources du médecin se borneront à pouvoir s'adresser à la raison et à la sensibilité du malade ; dans le second, il devra porter aussi son attention sur les circonstances extérieures, et les changer ou les modifier suivant les cas. Pour être plus clair, je vais mettre deux exemples en parallèle : - Un malade est triste, abattu ; dans son œil on lit le découragement ; il voit plutôt qu'il ne regarde ; on lui parle, sa voix est faible, tremblante; sa figure prend une expression d'anxiété, et cependant son état physique n'a rien d'alarmant; la sagacité du médecin et d'adroites questions lui font découvrir chez cet homme une grande activité d'imagination, par laquelle il a été au devant de ses maux futurs, et, calculant de pire en pire, il est arrivé comme terme à l'idée de la mort. - Un autre malade est exactement dans le même état moral; on voit que la même idée pèse de tout son poids sur son âme. Le médecin juge cependant par ses réponses et surtout par la connaissance qu'il a de son moral, que celui-ci n'avait guère jusques alors réfléchi sur sa maladie. Comme le premier, il n'aurait pas trouvé, dans son imagination, assez de puissance pour lui en tracer une image effrayante. Mais, la veille, on a déposé à côté de lui un autre malheureux atteint d'une maladie plus avancée, autrement, semblable à la sienne. Depuis ce moment, devenu observateur de son voisin, il compte les douleurs qu'il doit souffrir lui-même, par celles qu'il a

sous les yeux; il assiste à une lutte qui paraît devoir se terminer par la mort : c'est donc la mort qui l'attend aussi. — Pour ces deux hommes, le traitement moral est nécessaire, mais avec la différence nécessitée par la cause première: pour l'un, on ne peut rien attendre que de la voix, de l'esprit et du cœur; pour le second, ôtez de devant ses yeux le tableau qui l'a frappé, il l'oubliera, et le traitement moral est accompli.

Je l'ai dit, l'étude du moral des malades n'est point chose facile. Comment, en effet, découvrir au milieu 'du trouble, ce qui est déjà obscur dans l'état normal? Comment saisir les modes d'affection d'une chose qu'on ne voit point? Il faut bien trouver un fil pour se guider dans ce labyrinthe; quelques régles pour procéder aux investigations : voici les miennes. Je me souviens que l'âme s'occupe toujours de son passé, de son présent ou de son avenir. Je cherche donc d'abord à rattacher l'affection morale à l'un de ces trois chefs. J'interroge le malade sur chacun d'eux, et je cherche à apprécier s'il a des regrets ou de l'indifférence pour le premier ; s'il porte beaucoup d'attention au second ; s'il redoute ou non le troisième. Je tiens compte dans cet examen des altérations qu'ont subies les facultés intellectuelles, de la plus ou moins grande puissance de la volonté, du pouvoir de l'imagination, du degré de la sensibilité ; et , avec ces premières données sur le moral, je crois le connaître assez pour attendre sans danger

les éclaircissemens ultérieurs qu'améneront les événemens, et savoir appliquer aux passions qu'ils mettront en jeu, le traitement le plus convenable. Mais, me dira-t-on, ces passions que vous faites ainsi différentes d'origine, apparaissent si souvent simultanément ; elles se succèdent, se remplacent avec tant de rapidité, comment alors les rapporter à leur véritable source? Il en est de cela, comme de toute la médecine; on ne peut rien attendre que d'une continuelle observation; et, en mettant quelque art dans les questions, de l'attention dans l'examen des expressions ou phénomènes extérieurs des passions, on pourra espérer remonter à la cause originelle, et peut-être ne confondra-t-on pas plus souvent la crainte de la mort avec la tristesse qui tient aux regrets des habitudes, que l'on ne confond la pleurite avec la pneumonie.

Quelques indications spéciales. — Inspirer de la confiance à son malade, lui témoigner de l'intérêt, lui présenter sans cesse des motifs d'espérance, sont des moyens de traitement moral applicables à tous les cas.

La confiance que le médecin sait inspirer, tourne toujours au profit de son malade : le désir, l'espérance de guérir, et la confiance qu'on guérira, modifient tellement l'organisme, que la résolution des maladies est souvent la suite de cette modification. N'est-ce pas une preuve de l'heureuse influence que peut exercer la présence d'un médecin qu'on aime et auquel on se confie, que cette distinction de pouls du médecin, amélioration apportée dans les symptômes fébriles, pendant laquelle le délire lui-même peut cesser? On a recommandé de ne pas se laisser abuser, par ce qu'on nomme cette trompeuse apparence. Mais, sera-ce toujours une apparence trompeuse, lorsque le médecin mettant tous ses soins à ne pas se dessaisir des affections de son malade, lui fera ressentir, aussi souvent qu'il le voudra, les effets de ce bienfaisant pouvoir ? N'est-il point vrai qu'alors cette continuité d'action morale pourra avoir des effets sensibles? La supériorité des vieux médecins sur les jeunes, n'est souvent pas autre chose que cet ascendant que leur donne l'âge sur l'esprit des malades. Le peuple ne demande pas, dit Zimmermann, si le médecin est instruit, pénétrant, homme de génie, mais s'il a les cheveux blancs.

On ne peut donc nier que la confiance, amenant la tranquillité dans l'esprit du malade, diminue quelquefois l'intensité des symptômes qui existent réellement, et fait toujours disparaître ceux qui sont enfantés par la crainte. On appelle ces derniers, des maux imaginaires : l'appellation est juste, si l'on entend qu'ils sont un produit de l'imagination; elle deviendrait fausse, si l'on prétendait qu'ils ne sont pas ressentis, et ne peuvent avoir d'influence sur l'état général du malade; car les malades imaginaires sont, peut-être, ceux de tous qui souffrent le plus. Mais, que le sujet de la crainte soit réel ou imaginaire, il est souvent utile, quand on l'a saisi d'après le récit que le malade fait de ses maux, de porter les interrogations sur un sujet entièrement opposé; en ayant ainsi l'air d'entrevoir un danger autre que celui qui l'épouvante, on rassure souvent une imagination alarmée, et l'on obtient un effet moral salutaire. Dans d'autres circonstances, le médecin doit savoir attacher une grande importance. à de petits maux, et mesurer l'intérêt qu'il doit sembler y prendre, moins sur l'opinion qu'il en a lui-même, que sur celle que paraît en avoir celui qui les supporte et lui en fait la peinture, parce qu'il n'y a pas de petites douleurs pour celui qui souffre, et que l'indifférence, dans ce cas, peut produire un effet moral fâcheux, dans ce sens qu'elle altère la confiance. Je dirai, à propos de l'intérêt qu'il faut prendre aux souffrances des malades sur leur récit, qu'il est des individus tellement organisés, que leur sensibilité tout entière semble se concentrer sur les plus petits maux, et qui n'emploient jamais, pour en donner idée, que les expressions de mal affreux, horrible, épouvantable. Il faut chercher à les bien connaître, soit pour ne point croire à leurs fausses craintes, soit pour ne pas tomber dans l'excès contraire, en restant dans l'indifférence, quand ils diraient vrai.

L'intérêt avec lequel on écoute le malade, est un puissant moyen d'ajouter à leur confiance, et rentre par là même dans le traitement moral. Il faut donc se garder de plaisanter jamais sur le danger d'un malade, ou sur l'importance qu'il attache à tel ou tel autre moyen de secours : la plaisanterie, trop voisine de l'indifférence, nuira comme elle à la confiance. La conduite et la physionomie, tout en exprimant la bienveillance, ne doivent donc jamais perdre un certain caractère de gravité, même pour vouloir faire rire les malades, des idées fausses qui les tourmentent; il vaut beaucoup mieux les écouter avec patience jusqu'au bout, et sans caresser leurs chimères, chercher à les convaincre par le raisonnement.

Une chose à éviter surtout, c'est de prononcer, sans une absolue nécessité, des paroles qui puissent faire naître dans l'esprit du malade des sentimens de crainte ou de danger. J'ai vu souvent les chirurgiens des hôpitaux négliger ce soin. Dans leur ardeur de s'instruire et d'instruire les autres, ils parlent bien des fois devant un malade, comme s'ils parlaient d'un cadavre : ils vous décrivent une opération, la simulent même par des gestes, effrayans pour le malheureux qui les comprend trop bien. Je crois l'avoir déjà dit ; le malade voit tout , interprète tout. Vous employez des mots scientifiques, frayeur les devine. C'est d'un geste imperceptible que vous désignez la partie de son corps qu'il faudra entamer ou retrancher; il a vu ce geste, il sent déjà le fer en suivre la direction. Je n'oublierai de longtemps un conscrit qui me dit, avec les larmes aux yeux, après que le médecin venait de nous donner une

4

idée de la gravité de son état par quelques mots latins: «Ah! il a beau parler latin, je sais bien qu'il vous »dit que je suis perdu!»

Le malade, autant que possible, ne doit point avoir idée des craintes que vous pouvez concevoir sur son état ; ce n'est point assez que ne pas les lui dire, il faut, quel que soit l'intérêt qu'il nous inspire, ne jamais prendre auprès de lai un air trop empressé; ne point se livrer à des mouvemens tumultueux : toujours observateur, il apprendrait souvent mieux par ces circonstances que par des paroles, qu'il est en danger. J'ai eu, dans les hôpitaux, de fréquens exemples du fâcheux effet que produit sur l'esprit des malades, l'oubli de ce précepte de médecine morale ; et je les rapporterais, si M.-A. Petit (de Lyon), dans son Discours sur la manière d'exercer la bienfaisance, ne m'en fournissait un bien frappant. «Un homme, dit-il, légèrement blessé au doigt, » n'avait fixé l'attention particulière de personne : » tout à coup il fut saisi d'un violent tétanos, et cette Ȏpouvantable maladie rassembla autour de lui, tout » ce que la maison renfermait de chirurgiens. A cet »intérêt extraordinaire, le malheureux connut l'ex-» trême danger où il se trouvait ; et quand , au défaut » des ressources de l'art, nous voulûmes lui présenter » le charme de trompeuses espérances, son cœur ne » put s'ouvrir à l'illusion, et cet infortuné, père d'une »nombreuse famille, périt en calculant, avec une »amertume affreuse, toute l'horreur de ses derniers

» momens.» Je sais bien qu'on pourra me dire que ce malade n'eût pas moins succombé, lors même qu'il n'eût pas été ainsi éclairé et alarmé : d'abord, cela n'est point prouvé, parce qu'il n'est pas plus permis d'assigner des bornes à l'influence morale, qu'à celle des agens physiques ou des actions organiques; et, dans tous les cas, la médecine ne doit-elle pas éviter toutes les douleurs? Osera-t-on compter celles que doit souffrir de plus l'homme auquel vous dites brusquement, par vos paroles ou vos actes, qu'il va mourir?

Aborder les malades avec un visage toujours égal, où ils puissent lire de l'intérêt, jamais de la crainte, est donc une loi de médecine morale. Pour cela, il ne faut jamais perdre sa présence d'esprit: si l'homme qui doit secourir s'effraie, et que, dans cet état, sa bouche ne puisse plus s'ouvrir aux douces paroles de la consolation, l'effet en est funeste sur celui qui souffre; alors le danger lui paraît certain, et l'espérance fuit. Voyez plutôt l'œil interrogateur de tous les malades, analysant trait par trait le visage du médecin, et semblant y prendre l'expression d'assurance, de doute ou de crainte, qui va presque aussitôt paraître sur le leur: il est donc important qu'ils n'y trouvent jamais que l'espoir ou la certitude de la guérison.

La colère ne doit jamais s'emparer de nous près d'un lit de douleur. Si la patience venait à échapper, il vaudrait mieux se retirer, que de s'y livrer; elle tarit la source la plus vraie de la confiance, et le malade, plein de passions, veut du calme dans celui qui le soigne; il ne se croit plus en sûreté entre les mains d'un homme dont les passions sont excitées.

Ce n'est point à témoigner de l'intérêt, à inspirer la confiance, que se borne le rôle moral du médecin auprès du malade. Pour que l'espérance, ce puissant allié, vienne à son aide, il ne doit pas, sous ce rapport, abandonner le malade à ses propres ressources. Il existe bien une espérance vague, indéterminée, fruit de l'instinct et de l'amour de la vie, que l'on trouve en soi sans la chercher; mais, en général, l'espérance a besoin d'un motif, et le plus puissant est pris par le malade dans la manière d'être et de dire de celui qu'il a rendu dépositaire de sa confiance. L'espérance a ses racines au cœur ; les fruits qu'elle produit, ne sauraient cependant mùrir sans culture; chaque jour il faut lui redire les motifs qu'il a d'en concevoir, chaque jour lui présenter de nouveaux moyens de succès : la douleur vient si souvent détruire tous les effets d'une première persuasion !

Il y a cependant quelques restrictions à faire à cette règle générale. Ainsi, dans les maladies qui peuvent avoir des complications, une terminaison fâcheuse, il faudra ne pas donner tout d'un coup de trop grandes espérances. Quand les faits viendraient les démentir, l'effet moral serait d'autant plus fâcheux, qu'on aurait promis davantage.

Dans le cours d'une longue maladie, on aura

souvent à consoler, à encourager : l'étude qu'on aura faite du moral du malade, servira de guide pour la direction et les limites qu'il faudra donner à ses espérances. Ce ne sont pas toujours les meilleurs raisonnemens, les idées les plus claires, les conséquences les plus justes qui sont propres à réveiller l'espérance; on voit souvent les hommes les plus instruits d'ailleurs, dédaigner les conseils les mieux fondés. Alors, nous souvenant que la raison ne s'adresse pas directement au cœur, et ne peut suffire pour y placer l'espérance, sentiment qui doit être plutôt inspiré que prouvé, nous devons employer quelquefois le mystère et le charme attaché aux promesses, dont le fondement est faux pour nous, mais qui, si elles paraissent vraies au malade, peuvent amener le calme dans son esprit et produire un heureux effet moral. M.-A. Petit me semble bien avoir partagé cette manière de voir dans la circonstance suivante. Il avait opéré de la pierre M. André, de Dijon. Depuis deux heures le sang coulait encore avec une abondance alarmante. C'en est fait de moi, dit-il à son opérateur; je perds tout mon sang. Vous en perdez si peu, répliqua Petit avec tranquillité, que vous serez saigné dans une heure...... Certes, son intention n'était point telle; il partageait sans doute les inquiétudes du malade; mais l'idée imprévue d'une saignée entièrement opposée à celle d'une hémorrhagie, en lui prouvant que celle-ci était légère, rassura son esprit. Le sang ne tarda point à s'arrêter, et M. André fut sauvé.

Quand la nature et l'art sont devenus impuissans à guérir, que la science s'avoue vaincue, c'est dans ce moment que la médecine morale doit déployer toutes ses ressources, et savoir prouver que les secours qu'elle peut offrir à l'homme, n'ont d'autres limites que celles de la vie. N'est-ce pas, en effet, secourir encore et utilement, que consoler, soulager dans sa douleur morale, celui auquel les désordres des forces ou des matériaux de l'organisation annoncent la dernière scène de sa vie. Si l'on n'a point alors oublié que l'instinct de la conservation est le plus fort des sentimens qui agitent l'homme malade, qu'il prédomine constamment sur tous les autres et ne s'éteint qu'avec le dernier souffle de l'existence (1), on concevra tout ce que doit éprouver de douleurs, celui qui se voit mourir, surtout quand le sentiment de la personnalité est doublé, pour ainsi dire, par le regret

(1) On ne m'objectera point, sans doute, que les longues souffrances font désirer la mort : pour quelques cas exceptionnels, on ne peut détruire la règle générale, qui nous montre les plus grands malheurs, les plus vives souffrances, ne portant qu'une faible atteinte à l'instinct primitif dont il s'agit. Dans les hôpitaux, où l'on voit des malheureux abreuvés de toutes les amertumes, qu'on les interroge, aucun d'eux ne voudrait s'y soustraire par le sacrifice de ses jours.

Alibert parle d'un homme qui était privé de l'usage de tous ses sens, et qui comptait des infirmités telles qu'il donne à ses rapports moraux avec les êtres dont il était entouré, et qui avaient doublé les charmes qu'il trouvait à la vie. Cet dans cet état même de regret, de douleur et d'effroi, que le médecin a encore un rôle à jouer. Il doit invoquer toutes les puissances de la philosophie morale, qui seule peut relever le courage et rendre à l'âme quelque sécurité; il doit combattre jusqu'au dernier moment l'idée du fatal dénouement; et rien alors ne saurait plus l'empêcher de donner au mourant toutes les espérances possibles : la déception ne doit plus lui être reprochée !

Deuxième Partie.

VALEUR PRATIQUE DE QUELQUES PASSIONS.

Après avoir dit, dans mes préliminaires, qu'une partie du traitement moral consiste à exciter ou à modérer les passions des malades, je devrais sans doute, dans cet article, examiner successivement chaque passion, apprécier son influence, et faire

qu'une seule cût suffi pour le dégoûter de la vie; cependant, il n'en implorait pas avec moins d'ardeur sa conservation, et était agité de toutes les espérances qui font battre le cœur humain. « Je supporte avec résignation, lui disait-il, les douleurs que le ciel m'envoie; je puis me passer d'être heureux, mais je ne puis me passer de vivre (Alibert, *Physiologie des passions.*) ressortir l'avantage que l'on peut en retirer. Mais, outre qu'une pareille étude serait un traité complet des passions, on en conçoit l'impossibilité, si l'on veut bien songer que chaque passion, véritable Protée, apparaît selon les individus, et souvent chez le même homme, placé dans telle ou telle circonstance sous mille formes différentes. L'amour, par exemple, ne produira, chez l'un, que des affections morales tristes ; chez l'autre, il soulèvera toutes les tempêtes de la jalousie et de la colère ; et, chez tous deux, on pourra voir ses effets modifiés tour à tour par la joie, l'espérance ou la crainte. Je me bornerai donc à des généralités sur les passions les plus fréquentes chez les malades, telles que la colère , la frayeur, la peur, la crainte, la tristesse et la joie.

La colère, cette passion dans laquelle l'homme tout entier réagit et s'emporte contre ce qui le blesse ou l'affecte désagréablement, est la perturbation morale la plus excitante. Est-il besoin de l'autorité de Galien, d'Ennius, de Caton, de Senèque, pour prouver que c'est une manie passagère qui exalte les facultés mentales, et accroît l'énergie des forces musculaires d'une manière insolite ? La réaction qu'elle produit, détermine une prompte accélération dans le cours du fluide sanguin. L'homme en proie à la colère, ne vit plus qu'à l'extérieur; il exhale au dehors toutes ses forces, pour repousser avec plus de violence l'objet de son courroux; et cette exubérance de vie, ce bouleversement général

du système circulatoire, peut produire les maladies les plus graves, et arrêter subitement les lois de la vie. Que sera-ce donc lorsqu'une passion si violente affectera un malade, dont une fièvre ardente ou une phlegmasie aiguë aura déjà enflammé tout le système? Aussi, c'est en vain qu'à cause de son mode d'action, Hippocrate la regarde comme très-avantageuse pour redonner la couleur et activer la nutrition ; c'est en vain que Gaubius et Valeriola nous disent avoir guéri des paralysies par ce seul moyen ; que Borrichius rapporte qu'il triompha d'une fièvre quarte rebelle, en faisant entrer le malade dans un grand accès de fureur ; et que Clauderius, enfin, ne craint pas de l'appeler un baume salutaire qui revivifie les vieillards. Ces résultats heureux obtenus de l'emploi de passions violentes, sont trop rares; ceux qui nous présentent l'apoplexie, la paralysie, l'épilepsie, 'la manie, l'idiotisme comme leurs suites funestes, sont au contraire trop fréquens, pour que je ne regarde pas comme dangereuse l'application d'un pareil moyen thérapeutique. Eviter de faire naître la colère, la calmer par tous les moyens possibles, est donc un précepte de médecine morale que j'oserai dire invariable.

La haine, l'envie, la jalousie ne sauraient, dans aucun cas, être comprises parmi les actions salutaires. Si ces passions existent chez les malades, 'il faudra leur opposer le raisonnement et tout ce qui pourra leur substituer des passions agréables.

5

La frayeur, qui est une appréhension extrême, mais momentanée, produite par l'image d'un mal subit, réel ou imaginaire, ne peut produire que des effets fâcheux. Il ne faut, pour s'en convaincre, que jeter un coup-d'œil observateur sur les fastes de la médecine et l'histoire de tous les âges ; on y trouvera les exemples les plus affligeans de la puissance de cette cause de maladie. Corvisart et Desault n'ont pas manqué de l'apprécier pendant l'époque orageuse de la révolution; et les ouvrages de Tissot, Pomme, With et Barthez n'attestent que trop de combien d'affections nerveuses la frayeur peut être l'origine. La conséquence naturelle à tirer des faits qu'ils rapportent, serait qu'il faut éviter tout sujet de frayeur à nos malades, et ne jamais compter sur elle comme agent salutaire. Mais, si l'on se prononce ainsi, que penser de l'opinion de Cullen, qui compte la frayeur au nombre des moyens capables d'arrêter la fièvre intermittente ? des observations de Reid, Rush, Petit de Lyon, qui citent des cas d'hystèrie, et même de phthisie, guéris par les émotions violentes de la frayeur, pendant les temps de la révolution, soit en France, soit en Amérique? Il faut penser que le hasard ayant eu plus de part que le médecin à ces cures extraordinaires, on ne saurait s'en autoriser dans le traitement moral. Mais voici mieux. Une tendance funeste à l'imitation rend les accès d'épilepsie épidémiques dans un vaste hôpital. Le médecin fait placer, au milieu des salles, des brasiers ardens.

et ordonne de brûler la langue au premier qui sera attaqué d'épilepsie. L'imagination effrayée par cet appareil terrible, et occupée tout entière de cette menace, semble retenir sous sa dépendance tous les phénomènes vitaux; l'épilepsie ne reparaît plus, et Kaw Boërhaave vient d'ajouter à sa célébrité. Après cela, il faut avouer que le médecin qui connaît toute la profondeur de son art, qui a sagement étudié le moral de son malade, peut, dans quelques circonstances exceptionnelles, se permettre d'exciter sagement la frayeur, s'il en attend une réaction favorable sur l'économie animale.

La peur, sentiment plus continu que la frayeur, ne peut jamais, je crois, avoir que de tristes résultats pour l'état des malades. Elle mérite d'autant plus d'attention, qu'elle est chez l'homme qui souffre, le sentiment le plus habituel; elle le poursuit jusque dans son sommeil, et sait, par des rêves sinistres, le tourmenter dans l'acté qui devrait suspendre ses peines. Comme il n'est pas nécessaire que le danger soit certain pour que la peur existe, qu'il suffit qu'il soit probable, ou que l'imagination le fasse probable, on conçoit tout ce qu'un médecin aura à faire pour la combattre, et combien il devra prendre de précautions contre cette dangereuse disposition de l'esprit.

J'ai toujours présente à la mémoire l'histoire rapportée par Desault, d'un malade très-pusillanime, qui succomba trois jours après que ce célèbre chirurgien eut fait semblant de lui pratiquer l'opération de la taille.

La crainte, qui exerce une action débilitante, diminue l'action nerveuse, ralentit les battemens du cœur, amène les défaillances, ne saurait être employée dans le traitement moral, que dans quelques circonstances heureusement assez rares, où l'indocilité des malades retarde leur guérison. Alors, il est quelquefois bon de leur insinuer avec une sage réserve, que le mal est plus grand qu'ils ne le pensent, pour obtenir ainsi de la crainte ce qu'on ne peut attendre de la raison. Mais généralement, au contraire, c'est à combattre la crainte que doivent appliquer leurs efforts ceux qui font de la médecine morale; ici, on dira souvent au malade, qu'il est impossible de le guérir, s'il se laisse dominer par cette passion.

La tristesse agit avec vitesse ou avec lenteur. Dans le premier cas, c'est le chagrin dont la cause est vive ou imprévue. Il y a bien des exemples des terribles impressions qu'il peut faire éprouver à l'organisme. Un chagrin violent peut produire la mort subite. Dominique de Vie expira, en voyant le lieu où Henri IV avait été assassiné; Louis de Bourbon, à la vue des ossemens de son père, qu'il avait fait exhumer. La tristesse habituelle produit des effets moins prompts que le chagrin, mais qui n'en sont pas moins dangereux. Sous son influence, le pouls devient petit et lent; l'appétit disparaît; les forces digestives s'affaiblissent; on peut dire qu'elle use lentement la machine. Elle conduit, si on ne lui oppose de prompts et incessans secours moraux, à la consomption et à la mort. La nécessité de remonter aux causes se fait plus que jamais sentir, et leur variété rend la médecine morale fort perplexe, lorsqu'il lui faut combattre la tristesse. Toutefois, le médecin devra mettre en usage tous les moyens que peuvent lui enseigner une morale pure et une saine philosophie, pour engager son malade à la confiance; et, dans tous les cas, partager ses peines, est ce qu'il devra faire.

Si vis me flere dolendum est primum ipsi tibi.

Bien que, en général, on doive opposer à la tristesse des affections agréables, il est des circonstances où celles-ci, indiscrettement provoquées, ne peuvent produire qu'un fâcheux effet, et où la tristesse doit, jusqu'à un certain point, être respectée. Dans une certaine classe de malades c'est un puissant moyen de combattre la tristesse, que de jeter un œil de pitié sur les conditions de misère qui les entourent ou les attendent, et que les éloigner, quand on le peut: promettre au malheureux de s'occuper de son sort, c'est le guérir à moitié; le faire, c'est le guérir toutà-fait (1).

(1) Un négociant ruiné, par suite de mauvaises spéculations, était gravement malade. Le médecin Bouvart Le regret du pays habité pendant l'enfance donne lieu à une maladie particulière, connue sous le nom de nostalgie, de vootos revenir, et de $\alpha\lambda\gamma\sigma\varsigma$ souffrance. Une affection morale triste est sa cause et son principal caractère; elle est plus frèquente chez les jeunes soldats, que chez d'autres personnes; et, à ce double titre, j'ai cru devoir en dire quelque chose, seulement dans le sens de l'application des moyens moraux.

La patrie, le pays ne se compose pas seulement, pour le nostalgique, du sol et de l'atmosphère; mais encore, et surtout, des affections de tout genre qu'il y a laissées. Famille, amitié, profession, habitudes, institutions; voilà ce qu'il regrette avec les beautés que nous trouvons toujours à la terre natale. Cependant, on a dit qu'on s'attachait au sol pour luimême, et que « les souvenirs qui retracent son » image, suffisent seuls pour produire la nostalgie, et » justifient le nom qu'on lui a donné (1). » Je ne prétends point nier l'influence des localités et des circonstances atmophériques sur l'homme. Je sais que tel individu ne trouve la santé que dans tel lieu, qu'il faut aux uns la neige des montagnes, aux autres la

lui laisse l'ordonnance suivante : Bon pour trente mitte francs, à prendre chez mon notaire. Le malade fut guéri.

(1) Dict. des Scienc. médic.

vue des flots de l'Océan ou les sables du désert ; mais je dois prendre le mot nostalgie dans l'acception la plus large, et croire qu'elle n'est jamais seulement l'amour du sol. Sans cela, il n'y aurait d'autre remède contre elle, que le retour au lieu de la naissance, et les autres moyens moraux ne seraient d'aucun secours pour ceux qui, par devoir ou par d'autres motifs, ne pourraient revoir leur patrie. Heureusement il n'en est point ainsi.

Tout en s'occupant des désordres fonctionnels ou organiques quand ils sont prépondérans, le médecin ne devra rien négliger pour exciter les confidences du nostalgique; et, quand il les aura reçues, il faut qu'il s'attache à lui démontrer avec douceur l'impossibilité actuelle de retourner près des objets de son affection ; il cherchera en même temps à le convaincre qu'il sera prochainement satisfait, et qu'il doit avoir confiance en l'avenir. Il est néanmoins des nostalgiques qui se refusent à l'espérance ; c'est alors que le médecin doit faire appel à toutes ses ressources pour calmer leur moral, et faire ce qu'on peut nommer la médecine du cœur : il n'en est pas où il ne reste quelque corde à faire vibrer. Ne cherchez point à éloigner les idées, les tableaux de la patrie perdue; demandez-leur-en plutôt la peinture, et partagez leur enthousiasme et leur admiration ; feignez de vous complaire à la description des scènes de famille, des premières jouissances qu'elles procurent, et des impressions qu'elles laissent; alors, sans éloigner l'idée du retour, tâchez, par une éloquence persuasive, d'offrir aux malades celle d'une douce compensation dans votre bienveillance, dans les liaisons amicales qu'ils peuvent former; et, si vous ne parvenez pas ainsi à cicatriser la plaie de l'âme, vous y aurez au moins versé un baume salutaire. En y ajoutant les secours moraux que l'on trouve dans les distractions, les exercices et autres circonstances hygiéniques, on peut légitimement espérer soulager et même guérir les nostalgiques.

L'isolement moral doit être regardé comme la cause essentiellement provocatrice de la nostalgie. En voici une preuve : « Au camp de Montreuil, elle » exercait surtout sa funeste influence sur les bas-» bretons, arrivés tout récemment de leur pays. Ne » sachant que leur langue et disséminés au milieu de » personnes dont ils ne pouvaient se faire comprendre, » la tristesse s'emparait d'eux. M. Gilbert, leur com-» patriote, alors médecin en chef de l'armée, venait » chaque jour visiter ces jeunes gens, ieur parlait en »langue amie, faisait naître dans leurs cœurs une » confiance qui hâtait leur convalescence, et la plu-» part retournaient ensuite à leurs régimens, sans vou-» loir profiter du congé qu'on leur avait promis (1). » Je pourrais offrir de nombreux exemples de l'emploi qu'on peut faire de la connaissance des langues. comme moyen moral dans le traitement de la nos-

(1) Dict. des Sciences médicales.

talgie. Si ces détails étaient moins longs et plus intéressans, je dirais combien de fois, pour leur avoir parlé dans les langues ou les patois de leur pays, j'ai vu les malades guéris par l'espoir de trouver un ami.

La joie est un puissant moyen que le traitement moral pourra mettre en jeu; mais il faut un grand discernement pour savoir la procurer et la modérer graduellement. Quand on voudra l'opposer aux affections tristes, il ne faut jamais perdre de vue que son excès produit une commotion profonde, dont voici les principaux phénomènes : un resserrement presque douloureux se fait sentir à l'épigastre ; le cœur palpite violemment; la respiration est entrecoupée; le cerveau comme oppressé, ne paraît plus susceptible d'impression extérieure ; la voix expire sur les lèvres, et les membres tremblans refusent leur appui; quelquefois, une syncope complète ne permet plus qu'un exercice lent et pénible de la circulation. On sent bien qu'un pareil état peut se terminer par la mort: aussi, les observateurs en citent-ils plusieurs exemples. Boërhaave, entre autres, parle d'une fille plongée dans la misère, et qui, appelée aux Indes par un frère qui s'y était enrichi, mourut de joie en voyant les riches bijoux qu'il lui destinait. C'est donc avec ménagemens qu'il faudra exciter la joie ou le plaisir de ses malades. Posons en règle, cependant, qu'il vaudrait mieux laisser prédominer cette passion que les affections tristes, et que ses effets sont généralement moins à craindre.

6

Je ne dis rien de l'*espérance*, ayant exposé ailleurs tout ce qu'il fallait attendre d'elle, et les restrictions qu'on doit mettre dans l'emploi de ce moyen moral.

Il est bien d'autres passions encore qui peuvent exister ou naître chez les malades; il en est bien d'autres qui peuvent être employées comme agens thérapeutiques; mais il faudrait, pour en parler, les suivre dans leurs nombreuses variétés de causes et de manifestations. Peut-on au moins trouver une règle générale? Peut-on dire : «Lorsqu'on connaît la cause »morale qui a donné lieu à une maladie, tout le » talent du médecin consiste à faire naître une cause » contraire (1)?» On le peut, pour le plus grand nombre de cas; mais il en reste tant où cette conduite serait imprudente, où il faut au contraire entretenir, quelquefois exciter une passion pour la voir s'user en quelque sorte elle-même, qu'il faut reconnaître la non valeur des données théoriques, et se décider à faire de la médecine morale, quoique privé de leur secours. en y apportant patience et dévouement.

(1) Dict. des Sciences médicales.

Troisième Partie.

EXEMPLES DE TRAITEMENT MORAL.

Je vais présenter, comme complément de mon travail, quelques observations. Les unes sont empruntées aux auteurs ; les faits contenus dans les autres se sont passés sous mes yeux : elles prouveront mieux que ce que j'ai pu dire jusqu'ici', l'efficacité du traitement moral dans quelques circonstances.

Exemple I. — Je prends la première, dans une thèse (De l'Influence des affections morales sur les maladies chirurgicales des armées), présentée à la Faculté de médecine de Paris, par M. Édouard Petit, en l'an 11. Voici comment s'exprime l'auteur :

« J'ai soigné pendant long-temps un dragon du 2^e régiment, qui avait un ulcère à la jambe droite, à la suite d'un coup de feu reçu à la bataille de Zurich. Chaque fois que, par suite de manque de procédés de ma part ou de celle des servans, le malade se mettait en colère, la gangrène s'emparait de sa jambe. M'étant aperçu de cette circonstance, je changeai de conduite, et mes égards m'ayant donné un grand empire sur lui, j'attribue sa guérison autant à cet ascendant, qu'aux médicamens que je mis en usage. »

Cette observation n'a pas besoin de commentaire : l'influence d'une passion est ici évidente, et le succès du traitement moral ne saurait être contesté. Exemple II.—Le même auteur rapporte l'exemple suivant :

« On avait amputé la cuisse à un homme. Le 12° jour de l'opération, la suppuration était belle et abondante; un imprudent vint lui annoncer la mort de sa femme: au pansement qui se fit à cinq heures du soir, l'on trouva l'appareil sec, et il mourut le lendemain. »

Je cite cette observation comme confirmant ce que j'ai dit ailleurs, qu'éviter aux malades les émotions qui peuvent développer une affection morale, est un précepte du traitement dont je m'occupe.

Il y a dans la société une classe d'hommes toujours empressés à s'emparer des événemens pour les apprendre à ceux qu'ils intéressent, comme pour ajouter un épisode au drame de leur vie, en étant témoins d'une scène de douleur ou de plaisir. Il faut craindre pour les malades l'approche de ces sortes de gens. En étant le porteur intelligent d'une nouvelle dont il redoute les effets, le médecin remplit un devoir.

Exempte III. — J'ai lu dans la collection des Mémoires de la Société médicale d'émulation, l'observation suivante de M. Moreau de la Sarthe :

« Un fusillier du bataillon de la Loire-Inférieure, blessé au bras d'un coup de feu à bout portant, était resté quatre jours sans secours : le 5°, transporté à l'hôpital de Nantes, le bras, dont l'os était fracturé, avec de nombreuses esquilles, et où la gangrène s'était déclarée, fut amputé. Malgré d'aussi fâcheux antécédens, les cinq jours qui suivirent l'opération, n'offraient rien d'alarmant. Le sixième, l'état du blessé changea brusquement : la fièvre s'alluma, la suppuration devint lente et pénible, toute la surface de la plaie pâle, les bords renversés et livides. Le malade eût infailliblement péri, si ma sollicitude ne m'eût fait deviner une affection morale : le chagrin qu'il éprouvait sur l'infortune de sa femme et de ses enfans. Par suite de mes démarches, le citoyen B., manufacturier, se présenta, et lui promit de se charger de sa famille. La santé revint avec l'espérance. »

Exemple IV. — J'emprunte à la Thèse de M. le professeur Lordat, l'exemple suivant. Certain de lui ôter le charme de la narration par une simple analyse, craignant aussi d'enlever aux faits quelque chose de leur valeur, je transcris fidèlement.

«Pendant la guerre entre la République et l'Espagne, un officier ennemi ayant été dangereusement blessé à la jambe, et fait prisonnier dans un combat, fut transporté dans un hôpital de Perpignan, où j'étais employé. Bientôt le sentiment de ses malheurs, le souvenir des chagrins que sa captivité devait causer à sa famille, et peut-être une disposition particulière, le plongèrent dans une mélancolie profonde. Ses exclamations, son attitude, l'air de son visage, présentaient les signes du plus affreux désespoir. Le chirurgien qui le pansait, était une espèce de bouffon, qui s'était mis en tête d'égayer son malade, à quelque prix que ce fût. Il lui débitait pour

cela un tas d'historiettes, je ne dis pas licencieuses, mais ordurières ; il l'accablait, à tout bout de champ, de quolibets et de bons mots des halles. Il était si loin d'atteindre son but, que le malheureux officier prenait ces propos pour des insultes. Je l'ai vu plusieurs fois s'enflammer et lancer des regards menacans sur ce plaisant importun, et rester muet de colère. Son médecin était un gouffre de matière médicale. Il n'y avait pas un symptôme contre lequel il n'eût une formule à la manche. Se plaignait-on d'un mal de tête, il lâchait à l'instant une poudre céphalique ; le mal d'estomac se combattait par une potion stomachique, et il en était ainsi de tous les maux possibles. Il avait prescrit à notre malade une potion qu'il appelait létifiante, dont la base, autant qu'il m'en souvient, était la teinture d'ambre gris, que l'officier achetait à grand frais, et dont le médecin se promettait le plus heureux succès. Malgré tous ces létifians moraux et physiques, l'infortuné paraissait toucher à son dernier jour, lorsqu'il entra à l'hôpital un jeune français, homme d'esprit, qui avait été garde - wallon en Espagne. Le hasard voulut qu'il fût placé près du malade, avec lequel il ne tarda guère à lier conversation en langue castillane. Loin de condamner ses plaintes, loin de heurter sa mélancolie, il s'attrista sur ses malheurs et pleura avec lui. Nos peines s'allègent, quand ceux à qui nous les confions les partagent. Le désespoir de l'officier se changea en une tristesse intéressante. Enfin, un jour le français s'avisa de chanter un de ces airs de danse que les espagnols appellent voteras, et de s'accompagner avec la guitare. Dès que son nouvel ami entendit ces accens, il se crut au milieu de sa patrie, au sein de sa famille; je le vis s'animer peu à peu, et marquer la mesure par un mouvement de la tête et des mains. Je me rappelai ce que Baglivi rapporte de ceux qui ont été mordus par la tarentule, et qu'on guérit par la musique. L'officier versa des larmes de plaisir. Il conjura l'aimable musicien de recommencer aussi souvent qu'il le pourrait, ce qui lui fut accordé sans peine. Depuis ce moment la sérénité reparut, le malade marcha à grands pas vers la guérison, et dans quinze jours il fut en état d'être transporté à Narbonne. »

Les conséquences à déduire des diverses circonstances de cette observation, sont trop faciles à apercevoir pour que je m'arrête à les indiquer. Ce médecin qui veut faire oublier la patrie avec une potion *létifiante*, la maladresse et le peu de succès du premier consolateur, nous font assez voir que les médicamens n'influent en rien sur les affections morales, et que, parmi les moyens moraux, il est un choix à faire, choix que le cœur doit guider.

Exemple V. — M. le professeur Serre, dans son Compte-rendu de la clinique de 1837, me fournit un autre exemple, que je me reprocherais de passer sous silence; ceux qui me liront ne pouvant qu'y gagner, je vais le laisser parler lui-même.

« Vous avez tous probablement présent à la mémoire le souvenir de ce maître d'armes du génie, qui, revenant de la chasse, vit son fusil éclater dans la main gauche : le désordre qui en résulta fut si grand, qu'il fallut en venir sur-le-champ à l'amputation de l'avant-bras, et tout semblait présager un succès complet, lorsque, le soir même de l'opération, le blessé qui, jusque-là, avait montré la plus grande fermeté, tomba dans un état d'affaissement et de tristesse vraiment fait pour inspirer les plus vives craintes. Surpris du changement qui venait de s'opérer, je questionne le malade, et j'apprends que ce qui le tourmente et l'accable, c'est de songer qu'il ne pourra plus, à l'avenir, donner du pain à sa nombreuse famille. Que faire en pareille circonstance? Je me rendis sur - le - champ auprès du chef du corps auquel il appartenait, qui, plein de bonté pour ce malheureux sous - officier, me promet de lui conserver le poste qu'il avait avant l'accident. Satisfait du résultat de ma démarche, je retourne à l'hôpital et je raconte à ce militaire ce que vous venez d'entendre : à l'instant, sa figure se ranime, le pouls se relève, la chaleur se rétablit, les forces semblent renaître à vue d'œil, et. dès ce moment, le malade marche à grands pas vers la guérison. »

Exemple VI. — A mon arrivée à l'hôpital d'Ajaccio, en 1832, j'y trouvai un soldat du 60° régiment de ligne, nommé Tarbourié. Il y avait été

admis depuis un mois, comme atteint de mutisme et de surdité. Il avait subi avec une rare constance les épreuves douloureuses auxquelles il était soumis depuis cette époque. Enfin, vaincu par les moyens dont les chirurgiens militaires se servent dans les maladies qu'ils croient simulées, et dont, soit dit par à-propos, ils sont peut-être un peu prodigues, Tarbourié entendit et parla, mais pour déclarer qu'il se tuerait plutôt que d'être soldat. L'énergie de cet homme dans la souffrance avait attiré mon attention ; je lui demandai s'il ne voudrait pas être employé comme infirmier : il y consentit, fut admis, et se dévoua avec ardeur au service des malades. Mais, il s'était trompé en pensant s'habituer mieux à cette nouvelle position. Bientôt il tomba malade lui-même, et ce fut en vain qu'on dirigea contre les accès de fièvre qui le saisissaient chaque soir, les moyens les plus rationnels de la thérapeutique; le quina et ses préparations furent données sans succès, sous toutes les formes et à toutes les doses. Cependant, me souvenant des antécédens de ce jeune soldat, je soupçonnai une affection morale, et je pensai que, s'il ne parlait point de congé, c'est qu'il croyait que la faveur que je lui avais déjà procurée, ne lui permettait pas d'en espérer une autre. J'obtins bientôt cet aveu, et lui promis de m'employer, auprès du médecin, et surtout auprès de mon père, officier supérieur dans son régiment, pour obtenir son renvoi définitif. Il eut foi à ma promesse, et sa joie ne saurait se décrire..... L'accès de fièvre

7

manqua ce jour-là, et les deux jours suivans. Il revint alors et je renouvelai mes assurances : l'effet en fut le même, mais plus durable; car le médecin y joignit l'état de réforme qu'il devait présenter, et où le nom de notre malade était inscrit.

Ne dois-je pas, dans cette observation, attribuer les accès à l'affection morale, et leur guérison au traitement moral?

Je joins ici un fait rapporté par Rostan; il confirme celui que je viens d'exposer. « Un malade avait, à midi précis, les accès d'une fièvre intermittente qui avait résisté à tous les moyens curatifs. Le médecin Hufeland avance un jour son horloge de deux heures; le malade se croit guéri, et la joie qu'il en éprouve, le guérit réellement. »

Exemple VII.—Lenommé Albertini, brigadier de gendarmerie, à Véro (Corse), fut porté, le 12 mai 1837, à l'hôpital militaire d'Ajaccio. Il avait l'articulation huméro-cubitale du bras droit traversée de trois chevrotines lancées à petite distance par une seule arme à feu. Le désordre était si grand, que l'amputation immédiate paraissait indispensable. Mais cet homme, chargé d'une nombreuse famille, se refusa à cette opération avec de telles supplications, que le chirurgien-major, M. Sicard, crut devoir la différer. Au bout de quelques jours, l'état général du malade et celui de la blessure furent tels, que l'on pensa pouvoir conserver le membre. On en donna même l'assurance au blessé, dont l'espoir alors alla plus loin; il crut qu'il conserverait aussi l'usage de son bras, et pourrait continuer à servir. Nous lui laissâmes cette illusion, et cependant nous parlions souvent entre nous de l'ankylose qui serait la suite de sa blessure, et de la nécessité de le présenter à la prochaine réforme.

Un mois après l'accident, je fus appelé la nuit auprès du malade, dont la situation venait de changer tout à coup. Je le trouvai en proie à une violente agitation ; la fièvre s'était déclarée ; le membre était rouge, tuméfié, et les plaies des tégumens qui s'étaient agrandies, laissaient écouler beaucoup de pus, tandis que, depuis plusieurs jours, ce liquide tachait à peine l'appareil. Je pratiquai d'abord une saignée, et, profitant du calme momentané qu'elle procura au blessé, je lui témoignai ma surprise d'un changement si notable et si rapide. J'appris bientôt, par ses réponses, que l'imprudence d'un infirmier, qui avait entendu et redit au malade ce que nous pensions des suites probables de sa blessure, était cause de tout le mal. Je me contentai, pour le moment, de lui dire que cet homme l'avait trompé. Le lendemain, à la visite, nous vimes qu'un vaste érysipèle avait envahi tout le membre malade; traité par les moyens appropriés, il céda et reparut trois fois. L'état de notre blessé nous inquiétait beaucoup, lorsque je me permis d'ouvrir l'avis que, devant attribuer cette sorte de rechute à une cause morale, nous pourrions l'attaquer par des moyens du même

ordre. Voici ce qui fut fait. Son capitaine vint le lendemain l'assurer qu'ayant été blessé dans l'exercice de ses fonctions, il obtiendrait, d'après son rapport, une pension qui équivaudrait presque à sa solde d'activité, et que, d'ailleurs, on garderait ses enfans à la charge de la compagnie. Depuis ce jour et sans rien ajouter à la médication, le calme se rétablit dans l'esprit et dans les fonctions du malade, et les accidens disparurent progressivement jusqu'à la guérison complète.

Deux fautes furent ici commises contre les préceptes du traitement moral : d'abord on n'aurait pas dù laisser concevoir au blessé d'aussi grandes espérances; en second lieu, cette illusion établie, on n'apporta pas assez de soin à cacher aux personnes qui l'entouraient, une manière de voir qui devait la détruire. On voit néanmoins la puissance du traitement moral, puisque des consolations données à propos purent tout réparer.

Je termine par ces exemples, un essai dont je ne puis me dissimuler les nombreuses imperfections. Je sens qu'il y aurait beaucoup et mieux à dire en pareille matière, et je confesse que, en faisant choix de mon sujet, je n'avais point assez apprécié sa nature et son étendue qui ont dépassé mes forces. Il traite d'un fait que je pourrais nommer de conscience. Tout le monde en conviendra; la nécessité du traitement moral, ses règles même les plus géné-

rales, se sentent bien mieux qu'on ne peut les exprimer ; et comme chacun sent à sa manière, il est difficile, j'ose presque dire impossible, de réduire à des formules de raisonnement les inspirations du cœur. Pourquoi donc, faible que je me suis trouvé, n'ai-je point reculé devant cet obstacle? J'ai besoin de le dire pour me justifier. Depuis long-temps, l'importance et la beauté d'un travail sur le traitement moral avaient séduit et fixé mon attention, et depuis long-temps aussi, je m'étais habitué à regarder ce qu'un élève écrit pour son dernier acte probatoire, comme étant l'exposition fidèle des idées qui l'ont préoccupé le plus dans ses dernières études. Ce qu'on nommera peut-être ma témérité, n'est que la conséquence de cette manière de voir : j'avais souvent pensé au traitement moral, j'ai cru devoir en parler.

C'est dans l'espoir que les observations critiques de mes honorables Juges m'éclaireraient davantage sur un sujet que j'aime, que j'ai osé le leur présenter. Je leur ai dit les motifs qui le recommandent à leur indulgence, et je m'estimerai trop heureux, s'il veulent, en faveur de la vérité du fond, pardonner aux défauts de la forme.

FIN.

QUESTIONS TIREES AU SORT.

SCIENCES ACCESSOIRES.

Peut-on reconnaître la présence de l'opium long-temps après l'inhumation d'un cadavre?

Dans l'état actuel de la science, cette question me paraît encore pleine d'obscurité, et n'ayant, on le pense bien, aucun fait personnel à citer, je ne puis la résoudre que par le souvenir de mes lectures. Il me semble que les auteurs en donnent une solution bien incomplète.

Quels sont, en effet, les procédés pour constater la présence de l'opium? Le plus rationnel est célui de M. le docteur Christison, qui, faisant remarquer que l'opium est la seule substance, où l'on ait trouvé jusqu'à ce jour de la morphine et de l'acide méconique, se borne à démontrer la présence de ces deux corps, et en conclut celle de l'opium. M. Orfila, dans les observations qu'il fait sur ce moyen, dit qu'il ne peut donner de résultats satisfaisans, que quand l'opium est en assez grande quantité et sans mélange. Il arrive alors à la difficulté de la recherche médicolégale de l'opium dans l'estomac d'un individu mort empoisonné, où il peut être en petite quantité, mélangé avec des liquides animaux et végétaux. Où chercher, dit-il, les propriétés physiques, l'odeur caractéristique de l'opium ? Cependant, plus tard, dans ses exhumations juridiques, il rapporte deux expériences, où de l'opium fut laissé trois et neuf mois dans un canal intestinal avec des substances alimentaires, et où il fut possible, après ce laps de temps, de reconnaître la présence de la morphine. Il conclut cette fois que la morphine qui existe dans l'opium, ne s'altère pas plus par son contact avec les matières animales, que celle qui fait partie des sels de morphine ; cependant , qu'il faut pour prononcer affirmativement en médecine légale, reconnaître l'opium à ses propriétés physiques et chimiques, ce qui n'est pas impossible même plusieurs jours après la mort. M. Orfila me semble dire le contraire, dans le passage cité de sa médecine légale.

A mon avis, on ne peut reconnaître la présence de l'opium, *long-temps* après l'inhumation d'un cadavre.

ANATOMIE ET PHYSIOLOGIE.

La membrane muqueuse des fosses nasales ressemble-t-elle par la structure à la membrane muqueuse de la langue?

L'assemblage de l'épiderme, du corps papillaire, du chorion, des glandes et des vaisseaux, constituent dans toutes les membranes muqueuses leur organisation intime. Il semblerait donc qu'elles ne peuvent varier entre elles, que par le degré de développement de chacun de ses élémens.

Cependant, la membrane pituitaire qui, par une disposition spéciale, se trouve étendue sur des os et sur des cartilages, est si intimement unie par sa surface adhérente à leur périoste et à leur périchondre, qu'il faut considérer ces derniers comme faisant partie de la membrane et constituant pour elle un second feuillet fibreux, qui la fait nommer fibromuqueuse. Cette disposition établit déjà une différence si notable dans la structure des deux membranes que je dois comparer, qu'elle suffirait pour établir qu'elle n'est point la même. Un coup-d'œil rapide jeté sur les élémens que j'ai indiqués, va m'en convaincre mieux encore.

Il est facile de retrouver dans la membrane gustative tous les élémens de la peau. Son chorion ne le cède en rien sous le rapport de la densité, au chorion cutané; il est épais et très-adhèrent aux parties subjacentes. Le chorion des fosses nasales est épais aussi, mais point dense; il est spongieux, éminemment plus vasculaire que celui de la langue. Les papilles qui hérissent la surface de la langue, représentent le corps papillaire de la peau à son summum de développement; il n'y a point de papilles bien sensibles sur la pituitaire, dans quelque endroit qu'on l'examine. La plupart des anatomistes ont admis des glandes dans la membrane pituitaire, ne pouvant expliquer autrement la sécrétion qui s'y opère; il faut bien les admettre avec eux, mais seulement par analogie, car ces organes ne peuvent y être découverts tant leur petitesse est grande ; à la langue, au contraire, les glandes muqueuses sont si faciles à apercevoir, que l'on en reconnaît de plusieurs espèces, d'arrondies, d'ovales, les unes et les autres avec ou sans appendices. Elles font d'ailleurs une saillie assez considérable sur la muqueuse, pour qu'on puisse assigner à leur disposition la configuration d'un V. L'épiderme de la muqueuse linguale est facile à démontrer dans toute son étendue ; décrit par Albinus, sous le nom de Périglottis, il forme une espèce d'étui à chaque papille, et se comporte absolument comme l'épiderme cutané. Il n'en est point ainsi pour la membrane pituitaire, dont l'épiderme appréciable aux ouvertures des fosses nasales, finit par disparaître à mesure qu'elle pénètre dans leur profondeur; ou bien, s'il y existe, il est tellement confondu avec les autres élémens de la muqueuse, qu'on ne peut l'en isoler. Cela est surtout remarquable dans les sinus, où la membrane olfactive devient si mince et si lisse, qu'elle prend l'aspect d'une séreuse.

SCIENCES MEDICALES.

Quels sont les caractères symptomatologiques de la chlorose ?

On observe la chlorose chez les jeunes filles à l'époque de la puberté ; quelquefois chez les jeunes

8

garçons. Les femmes mariées et les veuves en sont encore assez fréquemment affectées. Néanmoins, comme la majorité des cas appartient aux filles nubiles, et que, pour ma part, je ne l'ai encore vue que chez elles, elles seules me fourniront ma description pathognomonique.

Ainsi, une jeune fille de 14 à 18 ans, tombe tout-à-coup dans la tristesse, devient insensible à tout ce qui auparavant semblait avoir des charmes pour elle; fuyant la société dans sa mélancolie, elle cherche la solitude, et s'y livre à des soupirs, à des pleurs involontaires et sans motifs; tels sont, les premiers traits de la maladie qui va paraître.

Bientôt l'appétit dérangé diminue jusqu'à l'anorexie; les digestions se font mal; des goûts singuliers et dépravés se déclarent pour des substances inertes ou dégoûtantes. En même temps, la peau revêt une teinte jaune-verdâtre caractéristique. Les yeux mornes et abattus, les paupières gonflées, environnées d'un cercle bleuâtre. la flaccidité des chairs, l'œdématie des pieds forment un autre groupe de symptômes non moins importans, auquel se joignent ordinairement des nausées, des vomissemens, de la dypsnée, des palpitations, la petitesse et la frèquence du pouls.

La suppression ou tout au moins l'irrégularité des menstrues, accompagnent presque toujours la chlorose, et dans le cas où elles persistent, le sang qu'elles fournissent, devient de plus en plus pâle et séreux, Enfin, la maladie continuant à s'aggraver, il se déclare à la tête une douleur occipitale; la cardialgie augmente, et le sthétoscope fait entendre le bruit du soufflet. Le professeur Bouillaud appelle alors l'attention des praticiens sur le roucoulement des grosses artères qu'il nomme bruit du diable. Le ventre devient tendu et douloureux; la soif et la fièvre s'allument; une petite toux, de la diarrhée surviennent; et l'amaigrissement faisant des progrès rapides, les malades succombent dans un état complet de marasme.

SCIENCES CHIRURGICALES.

Comment traiter l'affection tuberculeuse des os?

Il est évident que l'on ne peut espérer dans ce traitement aucun résultat heureux sans le secours du régime, et de tout ce que la médecine a de plus énergique à opposer aux conditions morbifiques qui constituent la diathèse. Les purgatifs, les émétiques, les décoctions amères de gentiane, de houblon et de quina, les absorbans, les alcalins et les sulfureux, l'iode, les préparations d'or, ont été préconisés tour à tour.

Mais ces moyens, qui constituent le traitement général, ont tous un effet très-lent; et le traitement local doit être d'autant plus actif, que le mal est pressant, surtout lorsque, par suite d'une malheureuse prédilection, il a pour siége la colonne épinière, où il est

connu sous le nom de mai vertébrai de Pott. L'expérience de notre savant Delpech, lui a démontré que l'on arrête souvent le cours de la lésion organique, en provoquant et en entretenant long-temps une suppuration uniforme et abondante dans le tissu cellulaire sous-cutané voisin de l'os malade. Lorsque les abcès par congestion se sont manifestés, il est seulement probable que les efforts de l'art seront inutiles; cependant, une issue heureuse n'étant pas sans exemples, on ne doit point désespérer, et, après avoir ouvert les collections avec la circonspection nécessaire, on doit continuer le traitement sur les principes exposés. La résolution des tubercules peut être accomplie à l'époque de la puberté, par l'accroissement, le développement que prennent les forces vitales, par l'activité nouvelle des organes génitaux. On connaît des topiques excitans, capables d'opérer les mêmes effets; tels sont : les douches d'eaux minérales hydrosulfurées, salines, savonneuses, ferrugineuses; l'application de leur sédiment ; les compositions emplastiques à base métallique.

FIN.

Mais ces moyens, qui constituant le traitement gépéral, ontitous un effet très fent; et le traitement docal doit être d'antant plus actif, que le mal est pressent, suffet par suite d'une maliturrense prédilectione il a pour siège la coleune énitière, où il est